



En cas de chômage partiel : on ne peut pas accepter des pertes de salaire !

L'État paye la plus grande partie du chômage partiel. Mais depuis le 1^{er} juillet, ce qui reste à la charge des entreprises va passer de 15% à 40%, sauf s'il y a un accord d'entreprise pour recourir à l'**Activité Partielle Longue Durée**.

C'est pour encaisser encore plus d'argent public que la direction veut obtenir des syndicats un accord sur l'APLD, en se cachant derrière le prétexte que, de leur côté, les salariés seraient indemnisés à hauteur de 70 % du brut au lieu de 60 %, ce qui est de toute façon insuffisant.

Si Toyota se préoccupait de notre niveau de vie, ça se saurait, et nos salaires seraient tous augmentés pour qu'on puisse au minimum boucler correctement les fins de mois !

Avec l'APLD, Toyota veut se donner la possibilité, **jusqu'en juin 2024**, de nous imposer des périodes de chômage, sans nous payer, en utilisant les caisses de l'État pour nous indemniser au rabais. Et les caisses de l'État, ce sont surtout nos impôts et taxes !

Ici ce n'est pas l'épicerie du coin ! C'est Toyota, qui a de l'argent pour payer l'intégralité de nos salaires à tous, sans taper dans la caisse de l'État chaque fois que l'usine ne tournera pas.

La direction propose un accord de chômage partiel où les salaires des cadres seraient maintenus à 100% et tous les autres, ouvriers, employés, techniciens à 70% du salaire brut.

Tant mieux pour les cadres, mais du côté des ouvriers, employés et techniciens, il n'y a pas de raison d'accepter des pertes de salaire !

Le groupe Toyota avec ses bénéfices énormes – près de 200 milliards d'euros accumulés ces 10 dernières années et encore 18 milliards pour l'année écoulée – a les épaules bien assez larges pour traverser « des périodes de non activités » en payant intégralement tous les salaires, y compris ceux des non cadres et aussi ceux des intérimaires.

Les milliards accumulés doivent servir à garantir 100 % des salaires et des primes à tous ceux qui ont produit par leur travail ces bénéfices !

Alors, non seulement la CGT ne signera pas cet accord, mais surtout, préparons-nous collectivement à défendre nos salaires, notre pouvoir d'achat !

Pour contacter la CGT :

Eric PECQUEUR 06 29 36 87 40 (Ass. Eq. Bleue)
Bruno LECLERCQ 06 18 44 91 11 (Ass. Eq. Jaune)
J. Christophe BAILLEUL 06 20 62 50 83 (Presses Eq. Bleue)
Daniel RAQUET 06 03 40 05 48 (Ass. Eq. Bleue)

Edith WEISSHAUPT 06 68 36 14 71 (Peinture Eq. Bleue)
Guillaume VASSEUR 06 73 35 84 14 (Ass. Eq. Bleue)
Catherine ZAKRZEWSKI 06 88 23 11 73 (Ass. Eq. verte)
Sylvain NIGUET 06 77 26 47 05 (Peinture Eq. Jaune)
ou par mail : cgt.toyota@live.fr

Ainsi que tous les militants de la CGT connus dans les ateliers



La CGT Toyota Onnaing

Et notre site : www.cgttoyota.fr